

Conductrices, conducteurs,

Vous souhaitez connaître ma position sur les moyens mis en oeuvre pour la sécurité routière. Votre association témoigne, en alertant sur l'atteinte à la liberté des conducteurs, d'un malaise grandissant. J'ajouterai qu'en travaillant sur l'impact des mesures de sécurité mises en place, elle participe à la réflexion à mener pour mieux faire co-exister les piétons et conducteurs que nous sommes.

La qualité atmosphérique de nos grandes agglomérations est surveillée et s'avère malheureusement mauvaise plusieurs fois par an.

Ces mauvais résultats engendrent des mesures telles que limitation de vitesse, circulation alternée ou encore étiquetage des véhicules.

Le nombre de mort et blessé grave sur les routes est consternant et la vitesse étant un facteur aggravant on constate un contrôle minutieux de la vitesse.

Je déplore la gravité de la situation poussant à prendre ces mesures d'urgences qui ne peuvent être des solutions de long terme. Le nombre

de véhicules circulant doit être moindre pour améliorer la qualité de l'air et la sécurité de nos concitoyens, l'urgence

est donc d'offrir des alternatives à la voiture individuelle en favorisant le transport collectif (bus, train, covoiturage) et des

possibilités de travail par espaces de co-working ou télétravail.

Nous réduirons ainsi les temps de trajets, les risques d'accidents, la pollution atmosphérique. Mais pas complètement, c'est pourquoi la

responsabilité des conducteurs que vous prônez est plus que jamais de rigueur.

J'espère avoir répondu à votre question, nous pouvons en rediscuter pour plus de précisions.

Cordialement,

Carole Pontier.